



# Compte rendu de l'AG extraordinaire du 23 septembre 2022 et de l'AG ordinaire du 23 septembre 2022 d'ECooP

## I. Assemblée générale extraordinaire :

Pour faire une place à l'association Iroise Energie Citoyenne dans la gouvernance d'ECooP, et en prévision de futures coopérations avec des collectifs citoyens du Pays de Brest, une nouvelle composition du CA est proposée donnant plus de place au collège E des associations.

La proposition de modification des statuts a été présentée et un temps de débat est ouvert.

Un sociétaire souligne que le mode de fonctionnement par collège est gênant car il n'y a pas une totale représentativité des sociétaires. En effet, les votes se font au sein de chaque collège qui a un poids dans la décision finale. Il n'a pas de propositions alternatives à ce système mais souhaite avoir des précisions sur la question des collèges.

Les membres du CA précisent que le statut de SCIC est très réglementé. Lors de la création d'ECooP, le modèle de SCIC a été choisi parmi divers modèles. L'association n'est pas adaptée pour faire de l'investissement, et la SCIC permet « d'effacer » le côté capital des SAS et SA. Si la SCIC reprend le modèle une personne = une voix, il y a l'obligation légale d'avoir trois collèges au minimum (dont un collège salarié). Ainsi peu importe le nombre de part d'un sociétaire, il a toujours une voix.

Concernant la pondération, un collège ne peut pas avoir la majorité seule.

Une sociétaire témoigne de son expérience dans une Biocoop en tant que salariée et gérante. Au début, c'était facile d'avoir une vraie démocratie au sein des AG, mais aujourd'hui, c'est très gros et l'AG entérine les décisions qui sont prises en CA et préparées par les salariés. Et pour les sociétaires, il n'y a pas trop de raison d'avoir autant de pouvoir par rapport au montant pris en terme de souscription. Il n'y a pas de collège mais il y a un collège de surveillance.

Une autre sociétaire indique que cela ne la choque pas que les sociétaires ne soient pas plus représentés et que cela soit les bénévoles actifs qui ont le plus de voix.

Un membre du CA précise qu'effectivement, comme ce sont les bénévoles et les associations et collectivités qui portent le projet, c'est important qu'ils aient du poids.

De manière générale, les personnes présentes ont trouvé intéressant d'avoir ces discussions et de pouvoir préciser pourquoi ces choix ont été faits.

Question : pourquoi avoir réduit la part des producteurs ?



Réponse : au début, c'était imaginé de pouvoir faire de l'autoconsommation, avec un système d'abonnement (ECooP investit et les usagers louent les installations). Cela n'a pas été mis en œuvre pour le moment, et ce n'est plus vraiment prévu, mais on garde cette possibilité. C'est pour cela que l'on a réduit ce poste. Initialement, on avait imaginé que cela soit la Biocoop. Des démarches ont été faites auprès d'Enercoop Bretagne et d'avocats : cela est complexe juridiquement et économiquement. La vente totale est beaucoup plus simple.

Un autre exemple où le collège des producteurs est intéressant, c'est dans le cas des réseaux de chaleurs financés par des citoyens et utilisés par des collectivités. Aujourd'hui ce n'est pas développé par ECooP

## Proposition de modification des statuts

(modifications en rouge)

Nom du collège	Catégories d'associés composant les collèges de vote	Droit de vote en AG : pondération par collège		Composition du CA – nombre max de représentants par collège	
		théorique => l'absence de salariés	et effective en	Statuts 2019	Modification 2022
		Statuts 2019	Modification 2022	Statuts 2019	Modification 2022
Collège A Bénévoles actifs	Bénévoles actifs	30% =>33 %	30% =>33 %	6	5
Collège B Salariés	Salariés	12%=>0 %	12%=>0 %	1	1
Collège C producteurs de biens et de services & bénéficiaires	- Producteurs de biens et de services - Bénéficiaires	18%=>21 %	12%=>15 %	2	1
Collège D Associés non coopérateurs sociétaires	<del>investisseurs-</del> sociétaires hors catégories A, B, C et E	25%=>28 %	21%=>24 %	2	2
Collège E Associations, personnes publiques	- associations - personnes publiques	15%=>18 %	25%=>28 %	1	4
<b>TOTAL</b>		100 %	100 %	12	13



## Votes :

59 sociétaires sont présents, ont voté par correspondance ou ont donné une procuration, ce qui correspond à 52% des sociétaires.

Répartition des votes par collèges		Proportion du collège	Nombre de votants	« Pour »	Abstention	Contre	Pourcentage de voix Pour
College	A	33%	5	5	0	0	33%
College	B	0%	0	0	0	0	
College	C	21%	1	1	0	0	21%
College	D	28%	51	49	2	0	27%
College	E	18%	2	2	0	0	18%
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	<b>59</b>	<b>57</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>99%</b>

**La modification des statuts est acceptée à 99% de voix pour et 1% d'abstention.**

## II. Assemblée générale ordinaire :

### 1. Présentation des rapports moral, d'activités, et financier

Les rapports moral et d'activités sont présentés (voir présentation)

#### Questions et réponses :

**Question :** cela a pris du temps pour ces premières installations, est ce que l'on ira plus vite pour la suite ?

**Réponse :** oui bien sûr, on a beaucoup appris. On connaît mieux les démarches administratives. Le projet de l'école Aubrac était aussi un projet complexe avec de nombreux interlocuteurs. Au-delà de 36kWc installé, c'est plus compliqué avec Enedis.

**Question :** est ce qu'il y a eu des activités pédagogiques avec l'école Aubrac

**Réponse :** oui, il y a eu un panneau d'information, des animations pédagogiques avec la ligue de l'enseignement. Malheureusement, on ne peut pas visiter le toit car il est inaccessible.

**Question :** est ce qu'il y a un dispositif pour voir la production / consommation

**Réponse :** il y a l'idée de faire un panneau d'affichage pour montrer la production. Pour la consommation on ne sait pas si cela est possible. Le dispositif est en vente totale. Montrer la production ET la consommation serait assez pertinent. Cela peut aussi être un bilan annuel ou mensuel (mais il faut accéder aux données de l'école et les traiter).

**Question :** Y a-t-il eu une mobilisation des parents pour la prise de parts sociales ?



**Réponse :** cela est assez déconnecté des réalités du quartier [qui est très populaire], donc cela a plutôt été déconseillé. En revanche, ECooP a participé au Conseil d'Ecole (où il y a des parents) pour présenter le projet.

**Question :** il pourrait être intéressant de faire de la sensibilisation auprès des collectivités. Par exemple, des collectivités n'investissent pas dans les EnR car trop cher, alors qu'ECooP pourrait proposer une solution. Il y a 2 projets à Locmaria-Plouzané qui pourraient être éligibles (école). Il faut pouvoir sensibiliser.

**Réponse :** Oui, c'est une cible intéressante. Aujourd'hui c'est le temps qui manque pour pouvoir mobiliser ces acteurs.

### **Le rapport financier est présenté**

**Question :** quel est le montant du prêt bancaire ?

**Réponse :** cela revient à 50% du montant de l'investissement. La banque est le crédit agricole avec un délai de 14 mois pour rembourser. Pour 2021, nous n'avons pas de remboursement bancaire.

**Question :** comment Quénéa a-t-il été identifié ? Quelle était la politique de mise en concurrence ?

**Réponse :** depuis que l'on a fait la première installation, on travaille avec Quénéa, car il y a une facilité de travail. On les a aussi beaucoup, beaucoup sollicité – au-delà de leur mandat et ils répondent aux demandes. Ensuite, plusieurs devis ont été fait, avec le critère qu'il soit basé localement. C'est aussi un partenaire de confiance, qui existe depuis longtemps dans la région et qui a su survivre à plusieurs crises du photovoltaïque, ce qui démontre sa capacité à être un partenaire sérieux. Quénéa propose aussi des panneaux PV fabriqués en France.

**Question :** est ce un projet en vente totale

**Réponses :** oui. ECooP n'a pas encore le modèle économique pour l'autoconsommation.

Il est procédé au vote des rapports moral, d'activités et financier.

### **2. Vote du rapport moral**

Répartition des votes par collèges		Proportion du collège	Nombre de votants	« Pour »	Abstention	Contre	Pourcentage de voix Pour
College	A	33%	5	5	0	0	33%
College	B	0%	0	0	0	0	
College	C	15%	1	1	0	0	15%
College	D	24%	51	51	0	0	24%
College	E	28%	2	2	0	0	28%
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	<b>59</b>	<b>57</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité**

### **3. Vote du rapport d'activité**

Répartition des votes par	Proportion	Nombre	« Pour »	Abstention	Contre	Pourcentage
---------------------------	------------	--------	----------	------------	--------	-------------



collèges		n du collège	de votants		n		e de voix Pour
College	A	33%	5	5	0	0	33%
College	B	0%	0	0	0	0	
College	C	15%	1	1	0	0	15%
College	D	24%	51	51	0	0	24%
College	E	28%	2	2	0	0	28%
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	<b>59</b>	<b>57</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>

**Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité**

#### **4. Vote du rapport financier**

Répartition des votes par collèges		Proportion du collège	Nombre de votants	« Pour »	Abstention	Contre	Pourcentage de voix Pour
College	A	33%	5	5	0	0	33%
College	B	0%	0	0	0	0	
College	C	15%	1	1	0	0	15%
College	D	24%	51	51	0	0	24%
College	E	28%	2	2	0	0	28%
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	<b>59</b>	<b>57</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité**

#### **5. Renouvellement du CA.**

Le renouvellement du CA concerne cette année les collèges A (bénévoles actifs), C (bénéficiaires), et E (associations, collectivités). Les votes se font au sein de chaque collège.

Rappel des membres du CA avant l'AG

collège	Mandat en cours	Collège de vote	candidats
A : bénévoles actifs	David ROUCHON	David ROUCHON, Juliette DARLU, Marie Tarsiguel, Adrien PERRAULT, Pierre-Yves LE MENN, Jean-Paul GOARZIN	Adrien PERRAULT Jean-Paul GOARZIN
	Juliette DARLU		
	Marie TARSIGUEL		
	VACANT		
	VACANT		
B : salariés	vacant	-	S/O
C : bénéficiaires, producteurs de biens et	VACANT	Fred CALVEZ	Fred CALVEZ



services			
D : investisseurs	Daniel TREMINTIN	92 sociétaires	S/O
	Michel ROUDOT		
E : Associations, collectivités	Ville de Brest	BEC, Ville de Brest, Brest Métropole, CIGAST, Cigales de L'Estran, IEC	BEC (Brest Energie Citoyenne) IEC (Iroise Energie Citoyenne)
	VACANT		
	VACANT		
	VACANT		

## **6. Vote pour le renouvellement du collège A – bénévoles actifs**

### **La candidature de**

- **Adrien PERRAULT**
- **Jean-Paul GOARZIN**

**Est votée à l'unanimité des votants du collège A présents.**

## **7. Vote pour le renouvellement du collège C – bénéficiaires, producteurs de biens et de services**

### **La candidature de**

- **Fred Calvez**

**Est votée à l'unanimité des votants du collège C présents**

## **8. Vote pour le renouvellement du collège E – associations collectivités**

### **La candidature de**

- **Brest Energie Citoyenne représenté par Anne Delière**
- **Iroise Energie Citoyenne représenté par Vincent Mariette**

**Est votée à l'unanimité des votants du collège E présents**

## **Composition du CA**

La composition du CA au 23/9/2022 est le suivant :

<b>collège</b>	<b>Mandat en cours</b>
A : bénévoles actifs	David ROUCHON
	Juliette DARLU
	Marie TARSIGUEL
	Adrien PERRAULT
	Jean-Paul GOARZIN



B : salariés	vacant
C : bénéficiaires, producteurs de biens et services	VACANT
D : investisseurs	Daniel TREMINTIN
	Michel ROUDOT
E : Associations, collectivités	Ville de Brest
	BEC
	IEC
	VACANT